

# DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 044-214400756-20230406-23\_2023-DE

<u>Nombre de conseillers</u> en exercice .....14 présents .....8 votants .....9
--

L'an deux mil vingt-trois, le **SIX AVRIL**  
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,  
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2023

## PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc      PIERRISNARD Béatrice      LE BOULER Cédric      CHIRADE Brigitte      GRIMAUD Sylvie  
HUGRON Dominique      MARTIN Yves      RAIMBAUD Nelly      RIOTTE Sandrine

ABSENTS EXCUSÉS : DUMARCHÉ Jérémy donne pouvoir à LALLOUÉ Jean-Marc ; HAMON Sylvain donne pouvoir à LE BOULER Cédric

ABSENTS NON EXCUSÉS : GUILLEMOT Tatiana ; BOMMÉ Jean-Paul ; DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : RAIMBAUD Nelly

## **OBJET**

<b>23/2023</b>	<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ASSAINISSEMENT (M49)</b>
----------------	---

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme PIERRISNARD Béatrice, 1<sup>ère</sup> Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 du budget assainissement dressé par M. LALLOUÉ Jean-Marc, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Ayant entendu l'exposé de Mme PIERRISNARD Béatrice, et le Conseil Municipal après en avoir délibéré

1 - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>	<i>DEFICIT</i>	<i>EXCEDENT</i>
Opérations de l'exercice	34 614,42	96 849,96	32 075,63	62 209,91		
<b>Résultats de l'exercice</b>		<b>62 235,54</b>		<b>30 134,28</b>		<b>92 369,82</b>
Résultats reportés		33 954,91		24 143,83		
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>96 190,45</b>		<b>54 278,11</b>		<b>150 468,56</b>
Restes à réaliser			8 971,20			
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>96 190,45</b>		<b>45 306,91</b>		<b>141 497,36</b>

2 - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes

3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,  
Jean-Marc LALLOUÉ

